

Étude de cas 13

Le Canada devrait interdire la vente et la fabrication des automobiles fonctionnant aux énergies fossiles.

Cet exercice a été mis à jour le 19/06/2026.

Contexte

Le réchauffement climatique s'accélère, avec des conséquences déjà visibles à l'échelle planétaire : canicules plus intenses, montée des eaux, perturbations des écosystèmes et multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes. Selon le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux transports [représentent une part majeure des émissions](#), les véhicules à moteur thermique contribuant fortement aux émissions.

Face à l'urgence d'agir pour le climat, de nombreux pays ont adopté des mesures ambitieuses pour accélérer la transition vers des modes de transport plus propres et durables. Entre autres, certains ont fixé des échéances précises pour mettre fin à la vente et la fabrication de véhicules à énergies fossiles sur leur territoire. Pourtant, ces dernières années, plusieurs gouvernements ont dû ralentir ou adapter leurs objectifs, souvent en raison de défis économiques, industriels ou sociaux.

Pour sa part, le Canada avait pris, en 2023, des engagements forts sous le gouvernement Trudeau en mettant en place une politique visant à [éliminer progressivement la vente et la fabrication des automobiles à énergies fossiles d'ici 2035](#). Cette mesure était alignée sur l'objectif national de [neutralité carbone d'ici 2050](#). Cependant, en février 2026, face aux préoccupations liées à la hausse des tarifs douaniers et à la protection des emplois dans l'industrie automobile, le premier ministre Mark Carney a annoncé [l'abandon de cette politique](#). Désormais, l'approche canadienne privilégie des incitations fiscales pour encourager l'achat de véhicules électriques (VÉ) ou hybrides, tout en maintenant une production locale de véhicules thermiques.

Toutefois, le changement de cap du gouvernement canadien divise la population. Certains se réjouissent de la levée de l'interdiction, estimant cette approche plus réaliste : elle tient compte des difficultés économiques des ménages et des entreprises, elle permet de protéger des emplois dans l'industrie automobile et évite d'accentuer les inégalités sociales. D'autres, en revanche, critiquent cette décision. Ils estiment que le Canada aurait dû maintenir ses objectifs pour lutter contre l'urgence climatique, faire du pays un leader mondial dans l'électrification des transports et réduire la dépendance au pétrole, surtout dans un contexte de tensions géopolitiques et de flambée des prix de l'essence.

Pour en savoir plus

- [Régie de l'énergie du Canada | Aperçu du marché : Quelle quantité de CO2 les véhicules électriques, hybrides et à essence émettent-ils?](#)
- [Les As de l'info | Le Canada freine son plan pour plus de voitures électriques](#)
- [Radio-Canada | Ottawa veut un parc de véhicules neufs 100 % propres d'ici 2035](#)

Le savais-tu?

Pour encourager les Canadiennes et Canadiens à acheter des véhicules électriques, le gouvernement fédéral ainsi que plusieurs provinces et territoires offrent des incitatifs financiers sous forme de subventions ou de rabais à l'achat. Ces programmes visent à rendre les VÉ plus accessibles en réduisant leur coût d'acquisition, souvent bien supérieur à celui des véhicules à essence.

Cependant, les montants et les conditions varient d'une province ou d'un territoire à l'autre, et ces programmes sont généralement limités dans le temps. Certains peuvent être prolongés, tandis que d'autres prennent fin à une date précise. Il est donc important de vérifier les détails actuels pour profiter pleinement de ces avantages.

Informe-toi sur les incitatifs financiers disponibles pour l'achat d'un véhicule électrique ou d'une borne de recharge propres à ta province ou ton territoire en consultant [cet article](#) ou le site de ton gouvernement provincial ou territorial.

Coup d'œil international

En 2023, l'**Union européenne** (UE) s'était fixé comme objectif d'[interdire la fabrication et la vente de véhicule thermique d'ici 2035](#). Cependant, en 2025, face à la pression de l'Allemagne, où l'industrie automobile est cruciale, l'[UE a renoncé à son objectif](#). Désormais, les constructeurs pourront continuer à vendre une part limitée de voitures neuves à essence ou diesel après 2035, à condition de compenser leurs émissions de CO₂.

Le **Royaume-Uni**, qui avait initialement prévu d'interdire les véhicules thermiques dès 2030, a dû revoir ses ambitions. Désormais, l'objectif est repoussé à 2035 pour les voitures et 2040 pour les camions, afin de laisser plus de temps à l'industrie et aux consommateurs pour s'adapter aux véhicules électriques.

Quant à elle, la **Norvège** est souvent citée en exemple pour sa [transition réussie vers les véhicules électriques](#). En plus de son objectif ambitieux de ne vendre que des voitures neuves zéro émissions à compter de 2025, le pays a mis en place des mesures incitatives fortes, comme une exonération de taxes à l'achat de véhicules électriques et un accès à des voies réservées et à des stationnements gratuits pour les VÉ.